

Guingamp MaG

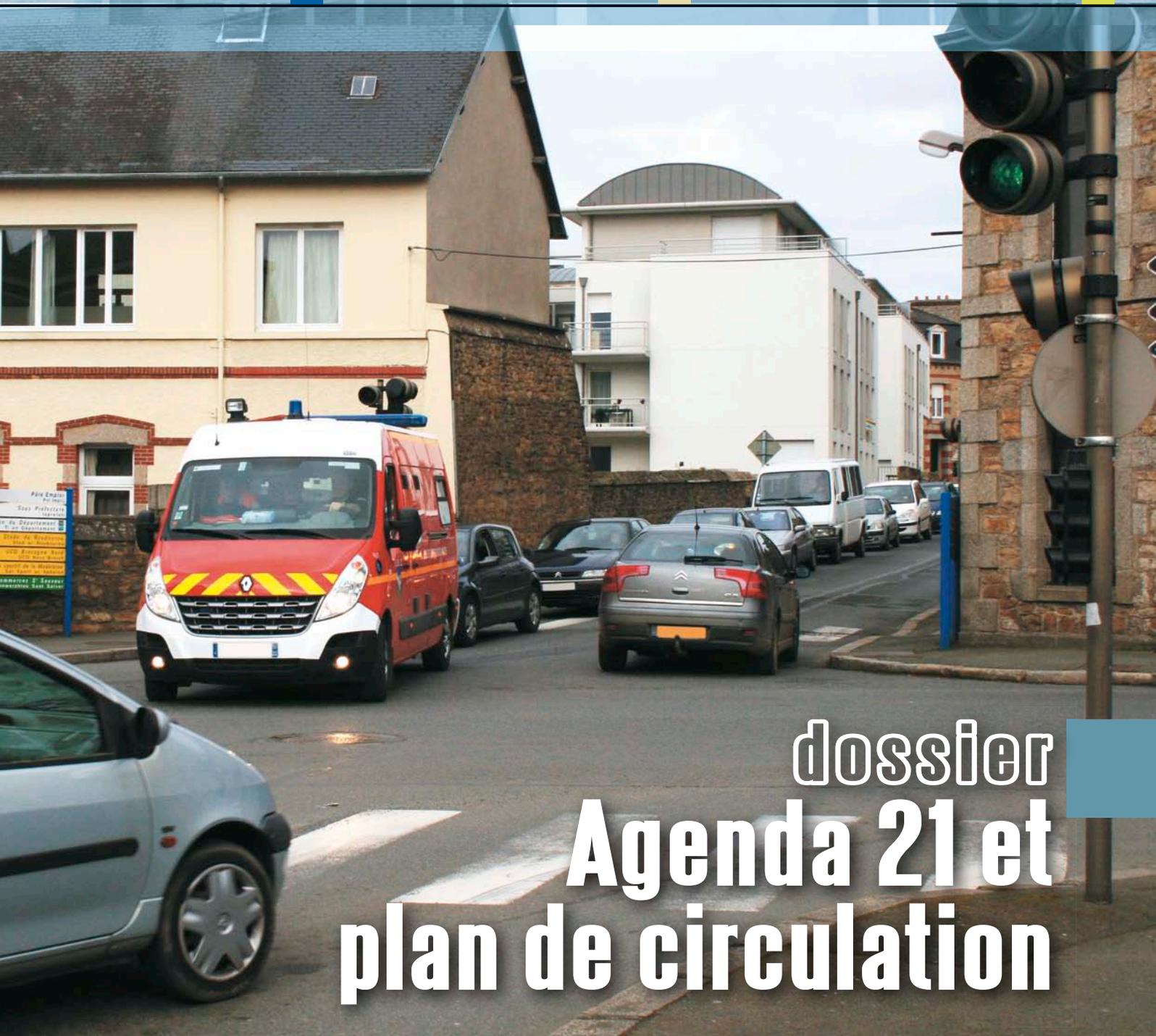
n°16 / MARS 2012

le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn Keleier Gwengamp

culture
Petites scènes
en ville

infos ville
la Ville acquiert la
Maison Fournis

questions/réponses
Rendez-vous électoraux



dossier
**Agenda 21 et
plan de circulation**

Allianz 
Assurances Annie MAITROT

Assurances particuliers, professionnels et entreprises
Assureur partenaire de l'EAG

2, rue des ponts Saint-Michel - 22200 GUINGAMP
Tél. : 02 96 43 88 57 - Fax : 02 96 44 05 96

GAZ SERVICE
DÉPANNAGE ENTRETIEN

26, rue des ponts St-Michel - 22200 GUINGAMP
Tél. : 02 96 21 06 31

Boulevard la Fayette 22300 LANNION
Tél. : 02 96 46 57 58 - Fax : 02 96 46 33 94

Sani-ouest

Assainissement
Débouchage et curage
Canalisations, vidange toutes fosses, nettoyage de puits...

Nettoyage industriel
Nettoyage de cuves à fioul

Contrôle et diagnostic des réseaux

Suez environnement **SITA**

Votre Partenaire de référence

PLOUMAGOAR - 02 96 43 98 54

VOTRE NOUVEAU MAGASIN DEVRED
prêt-à-porter homme

DEVRED 1902
c'est beau un homme !

ouvert du lundi après-midi au samedi 19h

ouvert non-stop les mercredis, vendredis et samedis.

6, place du Champ au Roy
GUINGAMP - 02 96 38 62 07

LES GRANDS GARAGES DE GUINGAMP

SERVICE APRÈS-VENTE
MÉCANIQUE - Tôlerie
PEUGEOT RAPIDE
VÉHICULES OCCASIONS
VÉHICULES NEUFS

ouvert du lundi au samedi

PEUGEOT

GROUPE COURTOIS
www.groupe-courtois.net

ZI DE Bellevue - 22200 ST AGATHON GUINGAMP
02 96 44 77 77

Jézéquel
Habitat

Votre projet de construction de A à Z

FAIBLE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Présent au SALON DE L'HABITAT de GUINGAMP samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril

Notre mode constructif : coffrage isolant : **R=7 m².K/W** pour un mur de 35 cm

PLOUSY 02 96 43 96 79
www.jezequel-construction-maison-22.fr

CHARPENTE MENUISERIE BOIS ET PVC

Ménisier Aluminium Technal - FABRICANT

MIROITERIE - FERMETURE NEUF ET RÉNOVATION

GROLEAU

SCEG - Menuiseries **Tél. 02 96 49 02 02**

Rue du Colombier - BP 74 - 22700 PERRROS-GUIREC - Fax 02 96 23 16 12 - groleau.sa@wanadoo.fr

UNVOAS
Christophe
Cuisinier Traiteur
1 Kermilon - 22200 Pommery-le-Vicomte

Repas de groupe
(particuliers, associations & entreprises)

Tél. : 02 96 21 78 28
06 27 93 13 90

n°16 / mars 2012

Directrice de la publication : Annie Le Houérou, Maire de Guingamp
Rédaction : Hôtel de ville de Guingamp avec la collaboration de Françoise Le Guern, Tél. 02 96 40 64 40
Photos : Michel Leroux, Françoise Le Guern (sauf mention contraire)
Impression : Roudenn grafik Guingamp - Imprimerie verte
Tiré à 5 500 exemplaires sur papier recyclé et encres végétales
Conception/Régie publicitaire : agence Be New Tél. 02 96 44 45 22
Distribution : Hôtel de ville de Guingamp
Parution du prochain numéro juin 2012



édito

La vie municipale est active et nous sommes très mobilisés après quatre années de travail au sein de notre équipe municipale. Je vous assure que cet engagement nous prend beaucoup de temps et d'énergie et je remercie particulièrement les adjoints et les services municipaux qui m'accompagnent à votre service.

Cette année 2012 est une année d'élections présidentielles et législatives. N'oubliez pas d'exprimer votre point de vue en allant voter, c'est un devoir citoyen.

Cette année 2012 est pour notre ville celle de la concrétisation d'un engagement important que nous avons pris auprès de vous : la mise en place d'un Agenda 21.

Nous nous étions engagés pour la cohésion sociale, chaque jour nous vous accompagnons pour tisser ou resserrer les liens qui font que les Guingampais ont plaisir à participer aux nombreuses actions portées par les diverses associations et à maintenir cet engagement citoyen.

Nous nous étions engagés pour l'identité guingampaise et à valoriser notre patrimoine. Guingamp est labellisée Cité d'Art de Bretagne. Nous offrons des locaux de qualité aux associations qui défendent la culture et la langue bretonnes. Les études sont en cours pour réhabiliter la Prison, joyau de notre ville, elle deviendra la porte d'entrée du tourisme et de la découverte de l'histoire et du patrimoine de notre ville et plus largement du Pays de Guingamp en s'appuyant sur un centre des arts visuels et photographiques en lien avec l'association GwinZegal.

Nous nous étions engagés pour le développement durable de notre ville. Un travail important a été lancé en 2010 et verra sa concrétisation dans l'aboutissement d'un programme d'actions, un Agenda 21. Ce numéro vous présente les quatre axes retenus pour l'Agenda 21 de Guingamp :

- Guingamp, ville accueillante et accessible
- Guingamp, ville responsable et solidaire
- Guingamp, ville rayonnante et attractive
- et un 4^e axe qui consiste à faire vivre l'Agenda 21 de Guingamp

Je vous donne rendez-vous le matin du samedi 7 avril 2012 pour en échanger. Votre avis compte, je compte sur vous.

Partageons notre avenir, waraok !
Votre Maire, Annie Le Houérou

PENNAD-STUR

Birvilh a vez gant buhez an Ti-kêr ha diouzh ar stern e vezomp dalc'hmat goude pevar bloavezh labour e-barzh hon skipailh er c'huzul-kêr. Ezhomm zo kalz amzer ha kalz a nerzh evit en em reiñ evel-se d'al labour-se, a c'hallit lâret war ma lerc'h, ha trugarez a lâran dreist-holl d'an eilmaered ha d'ar servijou-kêr a vez o sikour ac'honan en ho servij deoc'h-c'hwil.

Er bloaz-mañ 2012 emañ ar votadegoù evit ar prezidant hag evit ar gannaded. N'ankouait ket mont da votiñ evit embann ho soñj, dever pep sitoian eo.

Er bloaz-mañ 2012 e vo kaset un dra da benn gant Gwengamp, un dra a bouez hag hon doa lâret deoc'h e rafemp : diazezañ un Agenda 21.

Lâret hon doa ober diouzh hon gwellañ evit ar c'henstagañ sokial, bemdez e sikouromp ac'hanoec'h da skoulmañ pe da startaat al liammoù a ra da dud Gwengamp kaout plijadur o kemer perzh e-barzh an oberoù a vez lânet gant ar c'hevredigezhioù a bep seurt, hag o telc'hen gant ar spered sitoian-se.

Lâret hon doa ober diouzh hon gwellañ evit identelezh Gwengamp hag evit brudañ hon glad. Roet eo bet al label Kêr Arz Breizh da Wengamp, reiñ a reomp ul lojeiz evel zo dleet d'ar c'hevredigezhioù a vez o tifenn sevenadur Breizh hag ar brezhoneg, krog e vezer da studiañ ar mod d'adingalañ ar Prizon, unan eus lec'hioù kaerañ Gwengamp. Dont a ray da vezañ dor an touristerezh, an nor da vont d'ober anaoudegezh gant istor ha glad hon c'hêr ha pelloc'h gant re Bro Gwengamp, gant sikour ur greizenn an arzoù gwelêl ha luc'hskeudennoù savet asambles gant ar gevredigezh GwinZegal.

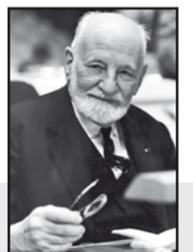
Lâret hon doa ober diouzh hon gwellañ evit an diorren padus e Gwengamp. Lañset e oa bet ur mell labour e 2010 hag a vo kaset da benn vat dre ur programm oberoù, un Agenda 21. Er c'hannadig-mañ e kinniger deoc'h ar pevar soñj diazez evit Agenda 21 Gwengamp :

- Gwengamp, ur gêr degemerus ha digor
- Gwengamp, ur gêr a skiant-vat ha kengret
- Gwengamp, ur gêr brud vat ganti hag a sach tud etrezek enni
- Hag ur 4^{vet} soñj a dalv lakaat Agenda 21 Gwengamp da vevañ

Reiñ a ran emgav deoc'h a-benn ar Sadorn 07 a viz Ebrel 2012 diouzh ar beure evit komz eus kement-se. Pouezus eo selaou ho soñjoù, kontañ a ran warnoc'h.

Bevomp hon amzer-da-zont asambles, ha war-raok !
Ho Maerez, Annie Le Houérou

Infos ville	4
dossier Agenda 21 et plan de circulation	8
Petites scènes en ville Guingamp Côté nature	13
billet de l'opposition	17
l'Amicale cyclo-touriste guingampaise	17
questions/réponses	18
agenda	18



spot

Le quartier de Roudourou - Gourland se transforme et de nouvelles rues vont bientôt voir le jour. Pour la première rue créée à Roudourou dans le nouveau lotissement de 14 maisons en accession à la propriété bientôt construites par Armor habitat, le Conseil municipal a décidé d'honorer la mémoire de René Cassin, prix Nobel de la Paix.

René Cassin (1887-1976)
Juriste, il enseigne successivement à Aix-en-Provence, Lille et Paris. Il est l'un des fondateurs de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et victimes de guerre.
Dès juin 1940, il rejoint la France Libre à Londres. Il rédige les accords Churchill - De Gaulle, définissant les relations de la France Libre et de l'Angleterre. À la Libération, il est nommé vice-président du Conseil d'État et devient membre de la Cour européenne des Droits de l'Homme.
Il participe à la création de l'École Nationale d'Administration. Délégué de la France à l'Organisation des Nations unies, humaniste, défenseur passionné des droits de l'homme, il est le principal inspirateur et rédacteur de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.
Au Conseil d'État, à l'Institut, au Conseil constitutionnel, à la Cour européenne des Droits de l'Homme, à l'Institut international du droit des pays d'expression française, René Cassin, compagnon de la Libération, accumule les titres et les tâches qui lui vaudront en 1968 le prix Nobel de la Paix.
Nul, mieux que lui, n'a compris que le respect des droits de l'homme et la paix étaient indissolublement liés, ce qu'il exprima en disant : "Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit."
Il meurt le 20 février 1976 à Paris. En 1987, les cendres de René Cassin sont transférées au Panthéon (de Paris).

Infos ville / Keleier kêr

La Ville acquiert la Maison Fournis

En 2011, la Ville de Guingamp a sollicité l'Établissement Public Foncier de Bretagne* pour étudier la possibilité d'acquérir un ensemble immobilier situé près de la mairie et dénommé "Maison Fournis", du nom de sa dernière propriétaire, décédée en 2009.

Cette propriété constitue en effet une opportunité exceptionnelle en centre-ville en raison de sa situation à proximité immédiate de la mairie et de la prison, de la superficie importante du terrain, 2 133 m² et de la qualité et des potentialités du bâtiment existant.

L'Établissement Public Foncier de Bretagne a donc accepté de procéder, à l'amiable, à l'acquisition de ce bien et d'en assurer le portage pendant 5 ans, laissant ainsi le temps à la Ville de Guingamp de construire un projet immobilier sur le site. La Ville devra racheter le bien dans ce délai de 5 ans, moyennant un prix calculé sur la base du prix d'achat, soit 205 000 €, majoré des coûts de gestion, des frais financiers et divers frais annexes.

La Maison Fournis est liée à l'histoire de Guingamp puisqu'elle a accueilli pendant 25 années la Sous-Préfecture de Guingamp.**

En effet, avant son installation définitive rue Maréchal Joffre, les Sous-Préfets de Guingamp ont été pendant

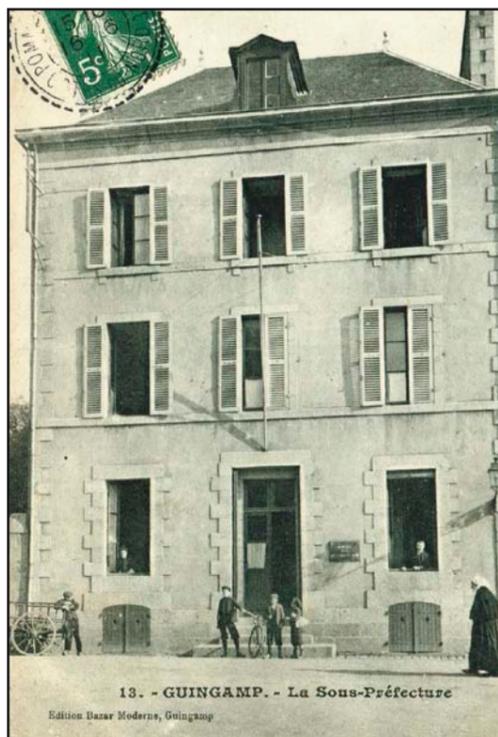
plus d'un siècle contraints d'aller de location en location. C'est ainsi qu'en 1896, cette maison, située alors 6 place de l'Hôpital, qui appartenait à la famille Aulanier, accueillit la Sous-Préfecture. Un bail fut conclu pour 15 ans et, en 1911, renouvelé pour 9 ans (le montant annuel de la location était de 1 600 francs).

Cette place devint place de la Sous-Préfecture lorsque l'Hôpital fut transféré en 1910 à Pabu, avant de s'appeler place de Verdun.

En janvier 1919, le docteur Macé, qui vient d'acheter la maison, notifie au Département qu'il en prendra possession le 29 septembre 1920, obligeant ainsi la Sous-Préfecture à un nouveau déménagement vers l'Hôtel Kernier situé rue du Pot d'Argent et place des Vieilles Halles.

Cette maison restera dans la famille Macé jusqu'à son acquisition, en décembre 2011, pour le compte de la Ville, la fille du Docteur Macé, Madame Fournis, l'ayant reçu en héritage de ses parents puis l'ayant elle-même léguée à son neveu, Jacques Macé.

** Source : Bulletin des Amis du Patrimoine de Guingamp



* L'Établissement Public Foncier de Bretagne, créé par décret du 8 juin 2009, a pour vocation d'accompagner et de préparer les projets des collectivités par une action foncière en amont ainsi que par la mise à disposition de toutes expertises et conseils utiles en matière foncière.

L'EPF dispose de financements garantissant la pérennité de son action. Il peut ainsi percevoir une ressource fiscale, la Taxe Spéciale d'Équipement. Cette taxe, perçue sur l'ensemble du territoire breton, est mutualisée au profit de l'action foncière des collectivités territoriales. Elle permet d'amorcer l'activité de l'EPF, dans l'attente du produit de la vente des terrains acquis à l'issue des premières conventions passées avec les collectivités territoriales. En outre, l'EPF bénéficie de dotations de l'État et des collectivités territoriales. Il recourt également à l'emprunt avec la garantie du conseil régional.

La Communauté de communes de Guingamp a conclu une convention cadre avec cet établissement, chaque commune qui fait appel à Foncier de Bretagne concluant quant à elle une convention opérationnelle. □

Achèvement des travaux rue Charles Le Goffic

Prévus au budget 2011, les travaux de réaménagement de la rue Charles Le Goffic ont commencé le 14 novembre 2011 et sont aujourd'hui presque achevés. Il reste (encore) le marquage peinture et les espaces verts à réaliser. Un lifting complet pour cette rue aménagée en zone de rencontre pour un coût total de travaux de 156 000 € TTC.

Définition d'une zone de rencontre :

La zone de rencontre correspond à une voie, un ensemble de voies ou une place sur laquelle les piétons bénéficient d'une priorité absolue sur l'ensemble des autres modes de déplacement. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Tous les usagers peuvent circuler dans les zones de rencontre. Les piétons peuvent traverser les voies et les utiliser en toute liberté sans contrainte de cheminement particulier. Ils peuvent ainsi abandonner les trottoirs, les passages piétons et marcher ou traverser en tout point de l'espace, en restant prioritaires sur tous les autres usagers. Pour le piéton, la zone de rencontre est donc assez proche de la zone piétonne, pour la liberté que le Code de la Route lui accorde.

C'est une zone de respect :

Les cyclistes peuvent généralement circuler en double sens sur les voies, en respectant la priorité du piéton et la signalisation éventuellement en place. □



Une nouvelle charte pour un meilleur entretien des espaces publics et une consommation maîtrisée de l'eau

La Ville de Guingamp vient de signer la nouvelle charte proposée par le SMEGA (Syndicat Mixte d'Environnement du Goëlo et de l'Argoat) pour une gestion durable de la ressource en eau. Elle s'engage ainsi dans des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement tout particulièrement dans l'entretien des espaces publics.

La charte, qui comprend 5 niveaux (du niveau 1 au niveau 5), atteste de la suppression totale de produits phytosanitaires sur tous ses espaces communaux (voiries, terrains de sports, cours des écoles...).

En signant cette charte, Guingamp s'engage à poursuivre l'amélioration de ses pratiques, engagée déjà depuis plusieurs années.

En 2005, la Ville a élaboré son plan de désherbage et adopté le procédé de désherbage thermique (eau chaude portée à haute température) pour l'entretien des trottoirs, chaussées et terrains en stabilisé. Bien que "durable", ce système présente aujourd'hui ses limites : grande quantité d'eau consommée, mobilisation de deux agents communaux 200 jours/an et fonctionnement de deux moteurs : le tracteur et le désherbeur qui chauffe l'eau. La Ville réfléchit aujourd'hui à un système qui ne reposerait que sur du désherbage mécanique (principe de la binette).

Les cimetières et le stade sont encore traités par des produits chimiques. Chaque année, au mois de mars, les cimetières de La Trinité et de La Chesnaye font l'objet d'un traitement antigerminatif chimique afin d'éliminer les "mauvaises

herbes". De nouvelles modalités d'entretien sont à trouver : engazonnement d'une partie du cimetière ? pavage ? désherbage mécanique ? Les familles devront être associées dans ce choix.

Au stade, un pulvérisateur à rampes est utilisé deux à trois fois par an pour traiter les terrains avec un fongicide. Un produit chimique anti-mousse est également appliqué sur les murs une fois par an. Ces terrains dits de "première catégorie", doivent répondre aux exigences de la pratique du football de haut niveau. Il existe aujourd'hui des certifications "zéro phyto" applicables à de tels terrains, d'autres solutions sont peut-être possibles.

La charte préconise aussi des actions de préservation des milieux naturels. Guingamp y répond par la valorisation de ses zones humides. Un inventaire communal vient d'être réalisé. La zone humide de Rustang fait l'objet d'un entretien régulier : limitation du développement des arbres, fauchage évitant au milieu d'être étouffé... Des actions pédagogiques en direction du public sont prévues chaque année, notamment dans le cadre de "Guingamp Côté Nature" le dimanche 27 mai 2012.



Enfin, la charte demande un engagement fort de la commune pour une gestion durable de l'eau en termes d'équipements, de gestion des espaces verts et des déchets et de communication vers le public.

C'est ainsi que la Ville a équipé l'ensemble des sanitaires des écoles et des bâtiments associatifs de boutons poussoirs ou d'économiseurs d'eau. L'acquisition récente par la Ville d'un arrosage intégré des terrains du stade a permis d'économiser 50 % de consommation d'eau par rapport à l'ancien arrosage à canon.

Les services jardins de la Ville testent actuellement un terreau contenant des cristaux à base de potassium qui ont la faculté d'absorber, de stocker l'eau lors de fortes pluies et de la restituer lors de période de sécheresse. Cette technique est intéressante et complète la pratique de paillage de bois aujourd'hui pratiquée par ses services).

La charte communale du SMEGA reste, dans tous les cas, un outil d'accompagnement qui doit permettre à la Ville d'améliorer ses pratiques, le SMEGA propose en effet des formations et des fiches techniques à l'attention des agents municipaux. □

Les travaux à l'Espace sportif de La Madeleine reprennent

Dans le cadre de sa programmation budgétaire 2011, la Ville de Guingamp avait retenu le remplacement de la bâche de l'Espace sportif de La Madeleine par une "toile tendue double peau" offrant une meilleure isolation. Était également prévue la réalisation d'un bardage périphérique afin d'éviter le vandalisme et les intrusions. Le bon déroulement du chantier engagé a été stoppé dans la nuit du 4 décembre en raison de vents violents qui ont arraché l'ancienne bâche, provoquant l'inondation des terrains de tennis et endommageant une ferme en pignon.



Différentes expertises requises par les compagnies d'assurances ont été nécessaires pour définir les responsabilités et estimer les travaux nécessaires.

En attendant, la Ville a proposé au club de boxe d'intégrer provisoirement l'ancien centre culturel breton afin de pouvoir exercer dans de meilleures conditions.

Le chantier va enfin pouvoir reprendre son cours dès le 26 mars. La ferme va être réparée et la bâche devrait être installée pour le 20 avril. Nous espérons ainsi le retour du tennis pour début mai. □

Ploumagoar
Lotissement
« Hameau du Roudedou »

25 lots aménagés
Libres de constructeur
520 à 920 m²

A partir de 29 000 €

COMME SPACE
02 96 75 42 75
www.commespace.fr

Économies d'énergie pour la collectivité : nous parions sur l'effort collectif

L'Agenda 21 de Guingamp doit permettre la mise en place de mesures concrètes de développement durable. Cette démarche n'a de sens qu'avec la participation des habitants, des usagers, des citoyens, des associations. La mobilisation de tous est essentielle.

La Ville de Guingamp met à disposition des Guingampais de nombreux bâtiments publics (mairie, écoles, espaces associatifs de Roudourou et de Castel Pic, Escodans, Kergoz...). Ce sont ainsi plus de 180 000 personnes (hors scolaires) qui fréquentent et utilisent chaque année les équipements sportifs et associatifs de la Ville.

Les frais de fonctionnement sont entièrement portés par la Ville. La maîtrise des consommations de flux (eau, électricité, chauffage) devient un impératif pour la collectivité qui doit faire face, comme tout un chacun, à la hausse des tarifs...

À titre d'exemple, la consommation 2010 en eau, gaz et électricité s'élève à 39 350 € pour Kergoz, 11 650 € pour l'Espace sportif de La Madeleine et 9 500 € pour l'Espace associatif de Roudourou.

Il y a plusieurs mois, les responsables des associations ont été informés des intentions de la Ville d'associer les usagers des locaux municipaux dans l'effort de réduction des consommations. Entre temps, des matériels économiseurs d'eau (boutons presseurs, robinets temporisés, douches tempostop...) ont été installés, auxquels se sont ajoutés des programmeurs de chauffage par pièce (Roudourou, Castel-Pic, écoles...).



Reste à s'assurer des changements de pratique des usagers. Pour les sensibiliser, la Ville a fait réaliser par un dessinateur guingampais, Gilles Rieux, trois séries d'autocollants ciblant trois éco-gestes :

- éteindre après soi l'éclairage d'une salle qui devient inoccupée,
- fermer les portes pour optimiser le chauffage des pièces,
- alerter les services à la moindre fuite d'eau qui peut devenir ruineuse sans intervention...

La loutre, personnage sympathique et symbolique de notre biodiversité locale, dont la présence est attestée sur les berges du Trieux même si elle se fait discrète, devient le porte-parole de ces messages imprimés sur près de 1 100 autocollants. Ces autocollants sont en cours d'installation dans les locaux. Nous comptons sur votre responsabilité et votre engagement. □

Études & Constructions **CLG** Esprit maison depuis 1986
Maisons individuelles Rénovations Extensions
2, rue de Robien - Saint-Brieuc

MÉDAILLE D'ARGENT 2011
"Ma maison idéale"
Respecte tous les critères de l'environnement, économe en énergie, belle et confortable.

EDF bleu ciel
Trophées de l'Habitat 2011

25 ans

Logement économe	24 kWh/m ² .an	Faible émission de GES	A
51 à 90 B		6 à 10 B	
91 à 150 C		11 à 20 C	
151 à 230 D		21 à 35 D	
231 à 330 E		36 à 55 E	
331 à 450 F		56 à 80 F	
> 450 G		> 80 G	

Caractéristiques :
Surface habitable : 150 m² (de type R+1)
Volume chauffé : 370 m³
Livraison de la maison : novembre 2011
Consommation d'énergie : 24 kWhep/(m².an)

02 96 78 67 02 - www.constructionclg.com

Sortie de l'ouvrage Les Ponts de la Saint-Loup

Lorsque Jeannick Le Voyer et Loïc Le Guillouzer sont venus présenter leur projet d'édition d'un livre sur la Saint-Loup en mairie, la Ville de Guingamp a d'emblée été séduite par ce projet qui rend un bel hommage au Pays de la Dérobée mais aussi à tous les acteurs qui, au fil des années, ont fait de la Saint-Loup le bel événement que l'on connaît aujourd'hui. Elle a donc décidé de soutenir la publication de cet ouvrage en réservant, avant parution, cent exemplaires.

À la lecture de cet ouvrage qui vient de sortir dans les librairies, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir accompagné la création de ce carnet de voyages qui mêle harmonieusement croquis et témoignages.

Jeannick Le Voyer, professeur d'arts plastiques, s'est attachée à restituer danseuses et danseurs en costumes traditionnels, elle a su rendre tout l'éclat et le prestige des étoffes, tabliers et coiffes typiques du Trégor et de Guingamp.

Sous la plume de Loïc Le Guillouzer, vous voyagez dans l'histoire de Guingamp au travers de ces nombreuses histoires de rencontres, de découverte et de partage en famille ou entre amis, autour d'un patrimoine culturel commun.

Les Ponts de la Saint-Loup, collection "En Partage", éditions Les Oiseaux de papier
Prix de vente : 25 € □



Installation de défibrillateurs

La Ville de Guingamp a décidé de doter plusieurs sites de défibrillateurs. L'acquisition de ces équipements se fera en deux tranches.

Ainsi, dès 2012, seront équipés le City-park de Roudourou, le site de Castel-Pic, le parc de Kergoz et le site de la mairie et du Théâtre.

L'année suivante, seront dotés l'Espace sportif de La Madeleine, le site de la Médiathèque et le Jardin public ainsi que l'Office Municipal des Sports qui recevra un dispositif portatif pouvant servir à l'occasion d'événements sportifs particuliers.

Un défibrillateur automatique (DEA) est un appareil portable, fonctionnant sur batterie. Il procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Il est utilisable par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé car il évite à l'opérateur toute prise de décision. Il est équipé d'un guide vocal chargé d'assister le non-secouriste aux gestes qui sauvent. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Le coût d'un DEA s'élève à 1 750 € TTC.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardiopulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

L'action du premier témoin et l'utilisation du DEA font passer les chances de survie immédiate de 4 % à 40 %. □

Agenda 21 et plan de circulation

Agenda 21 hag an tres mont-ha-dont

Le programme d'actions qui constitue le futur Agenda 21 de la Ville de Guingamp a été élaboré en partenariat étroit avec les habitants, les usagers et les acteurs de la vie civile. Vous pourrez découvrir en pages 10 et 11, en avant-première, les objectifs poursuivis ainsi que quelques-unes des actions proposées. Car nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 avril autour d'un petit déjeuner organisé dans le hall de la Médiathèque pour (pouvoir) discuter et échanger avec vous sur ces propositions et vérifier leur pertinence par rapport aux attentes que vous aviez pu exprimer lors du forum du mois de novembre 2010 ou encore lors des différents ateliers organisés.

Le plan de circulation constitue une des actions majeures de l'Agenda 21. Les grandes orientations ont été approuvées par le Conseil municipal en décembre 2011. Ce plan de circulation sera mis en œuvre sur plusieurs années. Nous vous présentons les actions prioritaires qui ont été retenues et qui seront réalisées en 2012.

Plan de circulation

En décembre 2011, la Ville de Guingamp a approuvé les grandes orientations de son futur plan de circulation. Afin de pouvoir prétendre aux subventions de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux), le Conseil municipal a proposé, en février dernier, de présenter un dossier priorisant trois aménagements qui concourent tout particulièrement à améliorer la sécurité des usagers.

Rappelons en quelques mots les grands principes du plan de circulation qui sera mis en œuvre progressivement :

- Rééquilibrer les modes de déplacement selon les fonctions urbaines des quartiers
- Réduire la vitesse et sécuriser les déplacements, tout particulièrement aux abords des établissements scolaires, nombreux sur la ville : 6 écoles, 2 collèges et 4 lycées
- Fluidifier et mieux gérer le trafic de transit
- Optimiser le stationnement (voiture et deux roues)
- Favoriser le développement des continuités douces

Ce plan de circulation, élaboré en cohérence avec l'Agenda 21, s'est attaché à répondre aux attentes exprimées par la population lors du forum et des différents ateliers organisés.

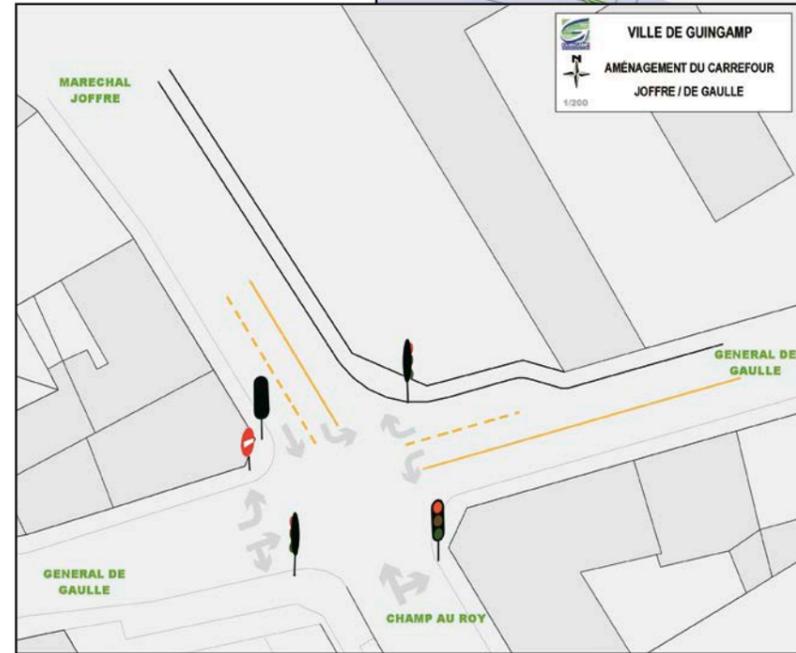
Axe 1 Guingamp, ville rayonnante et attractive

- Action 1.1 : décloisonner la Ville
- Action 1.6 : rendre la ville accessible aux personnes à mobilité réduite
- Action 1.10 : améliorer le plan de circulation et le stationnement
- Action 1.12 : accompagner la mise en place d'un service de transport collectif communautaire

Axe 2 Guingamp, ville accessible et solidaire

- Action 2.8 : développer les modes de transport doux et sécurisés

Le Conseil municipal a proposé de retenir pour l'année 2012 les projets suivants qui participent à l'amélioration de la sécurité des automobilistes, des cyclistes, des piétons et des scolaires.



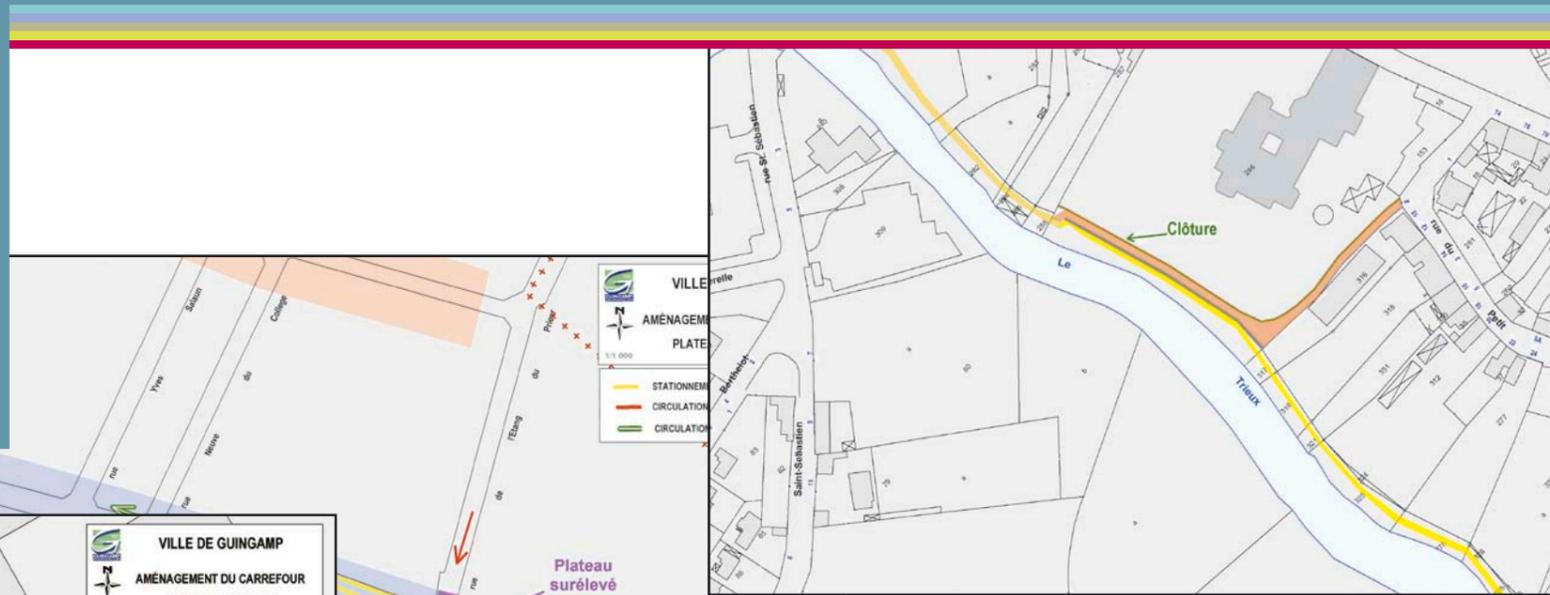
Aménagement du carrefour dit "des écrasés"

Ce carrefour (dont on ne sait s'il a un jour mérité son nom!) est situé à l'intersection des rues du Champ-au-Roy, Maréchal-Joffre, Général-de-Gaulle et aux abords immédiats du Lycée de Montbareil. Plus de 15 000 véhicules transitent chaque jour par ce carrefour qui dessert notamment le Centre hospitalier.

La création d'un rond-point de type rond-point franchissable se révèle impossible en raison justement de l'importance de ce trafic. Le choix s'est donc porté sur l'aménagement de deux couloirs de présélection supplémentaires, ce qui nécessite de déplacer de quelques mètres le mur du lycée Montbareil.

- Un "tourne à gauche" de la rue Maréchal-Joffre vers la rue Général-de-Gaulle en direction du Centre hospitalier
- Un "tourne à droite" de la rue Général-de-Gaulle (en provenance du Centre hospitalier) vers la rue du Maréchal-Joffre

Cet aménagement, qui comprend la sécurisation des passages piétons, est estimé à 120 000 € TTC. Il va améliorer considérablement la fluidité de la circulation aux heures de pointe.



Aménagement d'un cheminement piéton et cycles entre le pont St-Sébastien et l'école François-Leizour

Le cheminement piéton aménagé en 1996/1997 le long des berges du Trieux est très apprécié des promeneurs, joggeurs et autres amateurs de balades. Il avait d'ailleurs été conçu comme un circuit de promenade et non comme une réelle voie de liaison. L'objectif aujourd'hui est d'optimiser ce cheminement et de le rendre plus facilement accessible aux piétons en le traitant comme une véritable liaison douce en cœur de ville et y permettre l'accès aux vélos.

Actuellement, la partie située derrière l'école François-Leizour ne peut être aménagée en ce sens car trop étroite entre le mur de l'école et les arbres dont on connaît le rôle important pour maintenir les berges en bon état.

Il est donc proposé la création d'un cheminement parallèle situé de l'autre côté du mur de l'école, entièrement sécurisé et éclairé, qui permettra ainsi aux parents et enfants d'arriver à l'école en toute sécurité. Il permettra également aux piétons (et aux vélos) d'atteindre rapidement la place du Vally et de ne plus emprunter la rue du Grand-Trotieux, actuellement peu confortable pour le piéton (cette rue devant faire l'objet d'un aménagement en "zone 30" lors d'une prochaine phase de travaux).

Le coût de cet aménagement est estimé à 132 000 € TTC. □



Sécurisation des abords du collège Prévert

La rue de La Trinité aux abords du collège est actuellement à double sens. Les comptages de circulation réalisés en 2011 montrent une circulation importante dans le sens entrant vers le centre-ville (3852 véhicules par jour contre 2425 dans le sens sortant).

À certaines heures de la journée, et ce malgré les aménagements réalisés en 2001 pour les cars scolaires, la sécurité des élèves quittant le collège et rejoignant pour certains les véhicules de leurs parents n'est pas optimale.

Il est donc proposé d'aménager le tronçon de la rue de La Trinité entre les rues Sainte-Anne et Yves-Salaün en "zone 30".

Un plateau surélevé sera créé dès le carrefour de la rue Sainte-Anne afin de ralentir les véhicules entrants. La rue de La Trinité sera mise en sens unique à partir du carrefour des rues Yves-Riou et Yves-Salaün, jusqu'à la rue de l'Étang du Prieur. Cela permettra la création d'une piste cyclable à contre sens et le maintien des stationnements existants.

Le coût de cet aménagement est estimé à 36 000 € TTC.



Agenda 21

Un Agenda 21 local est le document de référence qui engage la commune dans une démarche de développement durable en s'appuyant sur les particularités de son territoire.

La Ville de Guingamp a voulu s'inscrire dans cette démarche et construire son Agenda 21 en lien étroit avec la population et tous les acteurs de la société guingampaise (associations, conseil des sages, entreprises, usagers, commerçants...). La démarche, de ce fait, a été assez longue et s'est d'abord appuyée sur un diagnostic du territoire qui a été présenté à la population lors d'un forum organisé le samedi 29 novembre 2010.

Ce forum, qui a réuni plus de 120 personnes, fut aussi l'occasion, pour chaque participant, d'exprimer ses attentes, ses souhaits et sa vision de l'avenir pour notre territoire.

En outre, de nombreux ateliers ont rassemblé acteurs de la vie civile, économique, culturelle, associative afin d'enrichir le diagnostic et le projet commun de territoire.

La Ville a été accompagnée tout au long de la démarche par un cabinet d'études qui travaillait en étroite collaboration avec les élus et les services de la Ville au sein d'un comité de pilotage chargé de valider les différentes étapes.

Parallèlement, un groupe d'agents municipaux volontaires travaillaient en interne au sein des services à l'amélioration des pratiques professionnelles.

Ainsi, toutes les propositions formulées lors des différentes étapes de concertation ont été analysées puis synthétisées et intégrées dans un programme d'actions qui constituera l'Agenda 21 de Guingamp.

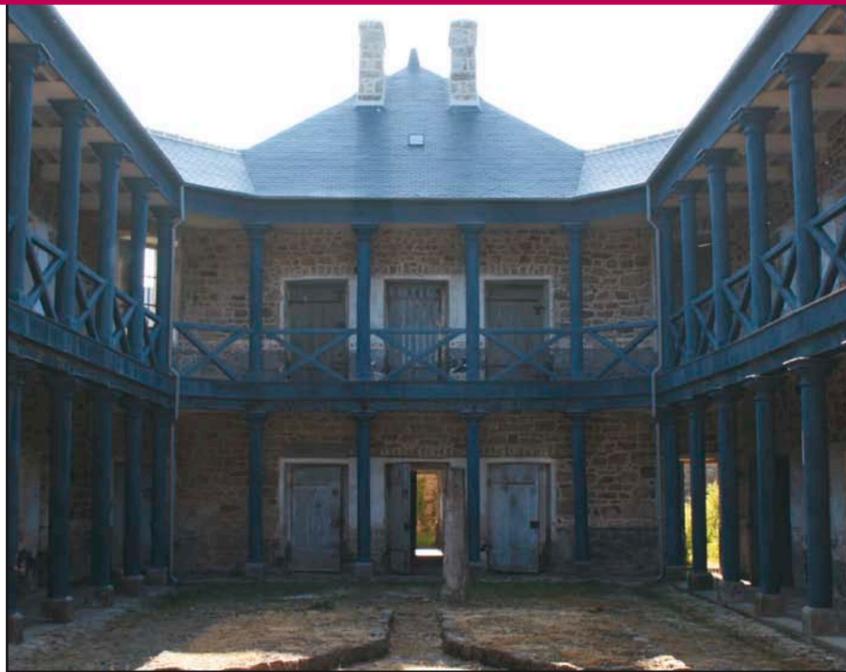
C'est ce programme d'actions qui vous sera présenté le samedi 7 avril autour "d'un petit déjeuner du développement durable" organisé dans le hall de la Médiathèque et ouvert à tous.

Vous êtes tous invité(s) à vous exprimer et à réagir sur le programme d'actions proposé.

4 grands axes ont été retenus pour l'Agenda 21 de Guingamp :

- Guingamp, ville accueillante et accessible
- Guingamp, ville responsable et solidaire
- Guingamp, ville rayonnante et attractive
- un 4^e axe qui consiste à faire vivre l'Agenda 21 de Guingamp

À l'intérieur de ces 4 axes, plusieurs objectifs ont été définis. Nous vous en présentons d'ores et déjà quelques-uns ainsi que quelques-unes des actions.



Un projet ambitieux pour la Prison

Axe 1 : Guingamp, ville accueillante et accessible

1.5 Prendre en compte le vieillissement des habitants et rompre l'isolement des personnes

Action : Accompagner l'initiative des jeunes de l'Université Catholique de l'Ouest dans leur démarche de visites aux personnes âgées isolées

Action : Poursuivre le travail avec l'équipe mobile psychiatrique notamment par la formation du personnel et des élus susceptibles d'être confrontés à des situations difficiles

Action : Poursuivre le travail avec la Croix-Rouge pour aller vers les personnes fragilisées et chercher des solutions adaptées

1.8 Réhabiliter les logements en centre-ville

Action : Recenser les logements inconfortables, indécents ou insalubres et accompagner les propriétaires et les locataires dans leurs démarches

Action : Travailler à la recherche et à la mise en place de nouvelles formes d'habitat (habitat partagé, habitat groupé...) en s'appuyant sur les réserves foncières de la Ville

Action : Engager une étude spécifique sur le logement des jeunes et travailler avec le Comité Local pour le Logement

1.6 Rendre la ville accessible aux personnes à mobilité réduite

Action : Poursuivre le travail mené par la commission d'accessibilité en travaillant sur l'accessibilité des espaces publics et en prenant en compte tous les handicaps

Action : Travailler avec les commerçants pour limiter les obstacles à la libre circulation (chevalets, portants)

1.9 Créer ou requalifier certains équipements

Action : Installer des équipements économes en énergie

Action : Poursuivre l'amélioration des équipements sportifs par la création de nouveaux équipements (City-park à Roudourou et Castel-Pic, skate-park et nouveau gymnase Pierre-Yvon Tremel réalisés par Guingamp Communauté...)

1.11 Mettre en valeur le patrimoine naturel

Action : Conforter les berges du Trieux par la plantation d'arbres afin d'enrayer le processus de dégradation

Action : Valorisation des zones humides, notamment celle de Rustang en l'aménageant et en facilitant l'accessibilité du public

1.13 Permettre l'accès à la culture pour tous

Action : Poursuivre et accentuer le travail de médiation culturelle

Action : Organiser des événements culturels gratuits dans les différents quartiers de la ville

Action : Organiser des rencontres avec les artistes

Action : Poursuivre et développer le travail de sensibilisation à la culture et au théâtre vivant dans les écoles



Stopper la dégradation des berges du Trieux

Axe 2 : Guingamp, ville responsable et solidaire

2.1 Créer du lien humain, urbain, social

Action : Poursuivre la création de jardins partagés comme à Castel-Pic, Roudourou, Grand Trotrieux, Gourland

Action : Organiser, soutenir et accompagner des manifestations festives pour tous les publics : fête ensemble, fête des voisins, fêtes multiculturelles...

2.2 Dynamiser et promouvoir l'action culturelle

Action : Ensoleiller les dimanches en proposant en hiver des spectacles le dimanche après-midi au Théâtre et en organisant des animations diverses au printemps dans les quartiers de la ville (voir l'article pages 13 et 14 sur "Petites scènes en ville" et "Guingamp Côté Nature")

Action : Étoffer les outils de communication pour mieux promouvoir et faire connaître l'offre culturelle

2.3 Impliquer les Guingampais dans la vie de la cité

Action : Systématiser la concertation préalable lors des projets d'aménagement (Castors, Plan de circulation, Château Pierre II, rue des Ponts St-Michel...)

Action : Encourager les actions citoyennes de nettoyage en impliquant les Guingampais (action auprès du Lycée Jules-Verne, conseil municipal des enfants...)

2.4 Valoriser l'aspect ville - campagne

Action : Intégrer la dimension nature dans tous les projets d'aménagements (exemple du futur quartier de Gourland)

2.5 Mieux protéger la ressource en eau

Action : Poursuivre l'équipement des bâtiments municipaux en économiseurs d'eau

Action : Signature de la charte sur la gestion durable de l'eau (voir article page 5)

Action : Optimiser l'utilisation des puits et la récupération des eaux de pluie

2.7 Miser sur les énergies renouvelables et optimiser les consommations

Action : Adapter le plan de formation des agents municipaux (écoconduite par exemple)

Axe 3 : Guingamp, ville rayonnante et attractive

3.2 Penser l'attractivité à l'échelle du grand Guingamp

Action : Travail sur le Pôle d'échanges multimodal avec Guingamp Communauté

Action : Participer avec Guingamp Communauté à la réflexion en cours sur le commerce du centre-ville et des centres bourgs

Action : Créer des réserves foncières (Garage Renault, Maison Fournis)

3.3 Dynamiser la dimension touristique de Guingamp

Action : Adhérer à des réseaux : "Cités d'art", "au fil de l'eau"

Action : Valoriser la Prison et le Château de Pierre II

3.4 Valoriser les patrimoines

Action : Améliorer la signalétique patrimoniale

Action : Atteindre le niveau supérieur de la charte "ya d'ar Brezhoneg"

Action : Poursuivre l'accompagnement de l'école Diwan



Action de sensibilisation avec les élèves du Lycée Jules-Verne

Action : Équiper les dispositifs d'éclairage public de variateurs d'intensité et d'ampoules économes (leds)

Action : Poursuivre la réflexion sur l'installation sur des bâtiments publics de dispositifs de production d'énergie (exemple de l'aire de pétanque à Kergoz)

2.9 Soutenir les associations qui s'impliquent dans l'animation de la ville

Action : Aider les associations en les dotant de locaux adaptés à leurs pratiques (aménagement du centre culturel breton, de l'espace associatif de Castel-Pic, améliorer le confort acoustique et thermique de l'espace associatif de Roudourou, installation de nouvelles associations dans les anciens bureaux de la Foire exposition)

Action : Intégrer des critères de développement durable dans les dossiers de demandes de subvention avec l'attribution d'un "bonus Développement durable"

2.10 Améliorer les liens entre les différentes classes d'âge et les différentes origines

Action : Poursuivre le travail de mémoire engagé (usines Tanvez, quartier de Roudourou / Gourland avec Alain Goutal, travail de mémoire sur la guerre d'Algérie avec Julien Simon)

Action : Travailler sur la citoyenneté européenne en accompagnant les jumelages (Guingamp / Shannon, Guingamp / Aue)

Action : Travailler avec les associations existantes sur différents projets (guide du patrimoine...)

Action : Favoriser l'accès des personnes âgées aux animations de la ville en poursuivant la remise de billets gratuits au Théâtre

Axe 4 : faire vivre l'Agenda 21 de Guingamp

4.1 Suivre et évaluer l'Agenda 21

4.2 Sensibiliser le public au développement durable

Rendez-vous le 7 avril autour d'un "petit déjeuner Agenda 21 de Guingamp"

Autour d'un petit déjeuner (bio bien sûr !), venez échanger avec vos élus sur les propositions d'actions constituant le futur Agenda 21 de Guingamp.

Venez discuter des thèmes qui vous tiennent à cœur : culture, sports, solidarités et lien social, circulation et stationnement, énergie, patrimoines...

Le samedi 7 avril à partir de 9 h dans le hall de la Médiathèque (il n'est pas nécessaire de s'inscrire)

Renseignements : Pôle développement durable - urbanisme - communication de la mairie de Guingamp
02 96 40 64 40

Le carnet d'adresses

CÔTÉ BEAUTÉ :

MÉTAMORPHOSE - Totale tendance

-20% pour les étudiants*



Horaires : Du lundi après-midi au samedi
HOMME - FEMME - ENFANT
À savoir : Avec ou sans rendez-vous

* sur toutes les prestations

9 Place Saint-Michel - 22200 Guingamp
02 96 43 78 13

CÔTÉ DÉCO :

HOME DÉCO - Décoration - Cadeaux

Home Déco
Guingamp

- Linge de maison
- Art de la table
- Ambiance Jardin
- Décoration
- Luminaires
- Mobiliers
- Cadeaux



5 Place Saint-Sauveur - 22200 Guingamp
02 96 21 15 46

CÔTÉ SERVICES :

ETS ROLLAND - Ambulance - VSL - Taxi



À votre écoute 7j/7, 24h/24, pour effectuer tous les transports de personnes en Taxi ambulance et VSL.

À savoir : Organisation complète d'obsèques et chambres funéraires. Marbrerie.

Ets ROLLAND

46 Rue de l'Armor - Pabu - 22200 Guingamp
02 96 43 84 24

le bon Sens

RESTAURANT CAVE À VINS ÉPICERIE FINE

02 96 38 72 16

5, 7 rue Saint-Nicolas - 22200 GUINGAMP



PLUS DE SPECTACLES Val André

MARC JOLIVET

40 ans

NOUVELLE DATE SAMEDI 19 MAI

BEN

Samedi 2 juin - 21h

NOSTALGIE RENSEIGNEMENTS 02 96 72 85 06

1, COURS WINSTON CHURCHILL - 22370 PLÉNEUF VAL ANDRÉ - WWW.CASINOVALANDRE.COM

Petites scènes en ville / Leurennoù bihan e kêr

du 23 au 27 mai 2012

Les "Petites scènes en ville" sont une nouveauté dans la programmation culturelle de la saison 2012. Pierre-Yves Conan, adjoint chargé de la Culture, de la Citoyenneté, avait ce projet en tête depuis le début de son mandat d'élu. La première édition de cet événement, qui devrait désormais se renouveler chaque année, se construit actuellement avec le service culturel et différents partenaires, le programme définitif sera dévoilé vers la mi-avril.

Pierre-Yves Conan, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ces "Petites scènes en ville" ?

P-Y Conan : C'est un nouveau rendez-vous culturel, dans la ville, une diversité de spectacles. Nous souhaitons aller vers le public, dans les quartiers, tout en valorisant le patrimoine architectural et naturel. Les spectacles provoqueront la rencontre entre des artistes, un lieu et le public. Nous voulons susciter la curiosité en investissant des lieux insolites mais aussi des lieux plus quotidiens. Les lieux ont leur propre poésie, ils sont nombreux à Guingamp : espace naturel, monument historique privé ou public, espace public.

Pourquoi les Petites scènes ?

P-Y Conan : C'est une volonté affirmée de proximité, la volonté d'aller vers les habitants. La politique culturelle se veut au service des artistes, des publics, et du vivre-ensemble. Parce que la culture fait partie de notre vie, à tous les âges et qu'il ne doit y avoir aucune exclusion. Nous y travaillons. C'est la volonté aussi de travailler ce projet culturel avec les artistes du territoire. Nous avons réfléchi ensemble le projet. Ainsi, pour cette première édition des Petites scènes, carte blanche sera donnée à trois artistes guingampais : Sylvie Le Quéré (chorégraphe de la compagnie Grégoire and Co), Éric Voegelin (musicien, compositeur), Ronan Le Bars (musicien). C'est enfin une volonté de convivialité.

Plus concrètement ?

P-Y Conan : La convivialité, l'aspect festif, ce sera par exemple des apéro-concerts autour du jazz, du polar théâtral dans un bar. Sous la forme plus habituelle de concert, de la musique contemporaine en faisant découvrir ou redécouvrir une pièce de l'œuvre du musicien Guy Ropartz né à Guingamp, l'occasion d'une rencontre croisée entre la musique du début du 20^e siècle et la musique contemporaine d'Éric Voegelin. Vous pourrez découvrir des jeunes artistes de très grand talent au piano et au violoncelle.

De la danse contemporaine aussi. Sylvie Le Quéré a choisi d'habiter les espaces naturels en présentant de petites formes chorégraphiques.

Ronan Le Bars, virtuose de l'uilleann-pipe et de la cornemuse, nous invitera à la chapelle Saint-Léonard pour un concert de musique bretonne.

Nous avons voulu enfin des rencontres entre artistes et habitants par des ateliers avec un atelier danse pour parents-enfants par exemple.

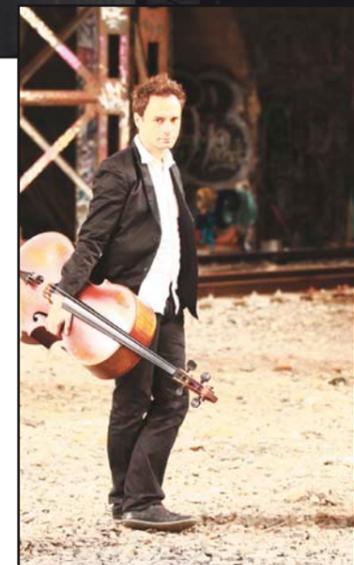
D'autres propositions sont encore à l'étude et viendront enrichir le programme qui sera dévoilé mi-avril.

Quel lien avec "Guingamp Côté Nature" qui se déroule le dimanche 27 mai ?

P-Y Conan : "Guingamp Côté Nature" attire un large public familial. Cette manifestation nous offre ainsi une formidable occasion d'aller à la rencontre du public, dans l'espace naturel remarquable des berges du Trieux.



Scène de polar théâtral dans un bar



Dimitry Tsypstine (violoncelliste)

À noter dans vos agendas :
Les Petites scènes : du 23 au 27 mai 2012

Guingamp Côté Nature / Gwengamp diouzh tu an natur

le 27 mai 2012

La 2^e édition de "Guingamp Côté Nature" aura lieu le dimanche 27 mai 2012 dans la continuité de "Petites scènes en ville". Le succès rencontré par la première édition lancée le 22 mai 2011 nous a conforté dans notre volonté de pérenniser cette manifestation et de la reconduire chaque année. En effet, cette édition avait répondu à ses objectifs : réunir sur les berges du Trieux un public nombreux afin de faire découvrir les richesses de ce patrimoine naturel remarquable à préserver.

Pour cette 2^e édition, la rivière du Trieux restera le fil conducteur de la manifestation.

Autour d'un marché aux fleurs, le public retrouvera nos fidèles partenaires :

- l'association Camellia avec un stand sur les graminées
- l'association de pêche AAPPMA avec une initiation à la pêche et des démonstrations
- le Photo vidéo Club de Guingamp pour une exposition insolite
- le SMEGA qui proposera une animation sur le rôle des zones humides
- les apiculteurs amateurs de Guingamp qui vous aideront à reconnaître le frelon asiatique, grand prédateur de nos abeilles
- Eau & rivières de Bretagne avec une exposition itinérante sur les économies d'eau pour sensibiliser le grand public aux économies d'eau domestique

Cette édition proposera aussi de nombreuses nouveautés.

En effet, le réseau "Au Fil de l'eau", auquel la Ville de Guingamp adhère, nous accompagne cette année dans cette manifestation en nous proposant deux nouvelles animations :



À la découverte de la faune et de la flore qui nous entourent Avec "Les Petits Débrouillards" : le Taxinobile

Les Petits Débrouillards se proposent de partir avec vous à la découverte de la biodiversité de manière ludique et participative. La biodiversité est abordée à travers les notions d'écosystèmes, de classification, d'inventaire et d'identification. Chaque participant, muni d'un smartphone (prêté par l'association) pourra réaliser un petit inventaire de la biodiversité qui l'entoure. De retour au bus "le labomobile", il pourra géolocaliser et déterminer les essences et espèces photographiées sur le site internet des "taxinomes".

Atelier Land art

Redécouvrir, transformer les paysages qui nous entourent en imaginant, en inventant et en créant des œuvres naturelles collectives suivant les saisons, les matières, les éléments... À l'occasion d'une balade, chacun d'entre vous, adulte ou enfant, pourra participer à l'élaboration d'un curieux parcours laissant place à la surprise et à l'imaginaire. Ce sera aussi l'occasion de se familiariser avec les essences végétales et espèces animales qui nous entourent et de modifier notre regard sur ce précieux équilibre.



Intervenants en alternance : compagnie Papier théâtre/War dro an nature, centre forêt bocage, Patrice Quistinic

Et bien sûr, "Petites scènes en ville" vous surprendra au détour d'un méandre du Trieux en vous proposant un ou plusieurs spectacles. Encore bien d'autres surprises sont actuellement en préparation pour faire de cette 2^e édition de "Guingamp Côté Nature" un grand moment de rencontre et de découverte de notre patrimoine naturel commun.

ARMOR HABITAT



Une **EXPÉRIENCE UNIQUE SUR LE DÉPARTEMENT** en matière de promotion immobilière, de lotissements et de contrats de maisons individuelles



Programme : **12 logements Rue du Manoir en partenariat avec la municipalité de Guingamp**

- ✓ En Location Accession P.S.L.A. (exonération de la taxe foncière pendant 15 ans et TVA à 5,5 %*)
- ✓ Garantie de pertes financières, de rachat et de relogements
- ✓ T4 et T5 avec garage, sur terrain de 250 à 350 m²
- ✓ Labellisées B.B.C.** Effinergie, avec chaudière gaz à condensation et panneaux solaires thermiques.
- ✓ Livrés entièrement décorés avec le jardin aménagé

* Selon réglementation en vigueur
** B.B.C : Bâtiment Basse Consommation

Pour tous renseignements, contacter : Armor Habitat
33, rue Abbé Garnier - 22000 Saint Briec - 02 96 94 04 72 - www.armor-habitat.fr/

charles geffroy architecte desa
part. valée du rd 22140 saint-brieuc
tel. 02 96 35 82 58
fax 02 96 35 86 59
cg@charlesgeffroy-architecte.com

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DESTINÉ AU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIAL PRÉCOCE
Centre Hospitalier Pierre Le Darny, Lantron

POMMELET CONSTRUCTIONS
Entreprise générale de bâtiments
Neuf et rénovation
GRACES - 22200 GUINGAMP
02 96 43 73 25

SALLE EXPO
ZI de Grâces Rue de Porsmin
CARRELAGES
Parquets Lambris
Aménagements extérieurs
02 96 40 15 60

J. Bervas
Vente de véhicules d'occasion
www.jacquesbervas.fr
Rue du Cdt Hamon - ZA de Trémuson
22440 TREMUSON
Tél. 02 96 94 90 71
Fax 02 96 76 72 66

LONGEARD
Pibille
INSTALLATION • DÉPANNAGE • PLOMBERIE
CHAUFFAGE • RAMONAGE • ENTRETIEN
NOUVELLES ÉNERGIES
PABU / 02 96 44 08 03

logibat
construction maisons individuelles
En route vers des bâtiments à énergie positive...
34, Imp. des Ajoncs, Zi de Bellevue
22200 SAINT-AGATHON
Tél. : 02 96 43 85 50
Email : contact@logibat.fr

Celtigel

Z.A. des 4 Voies - PLÉLO
Tél. : 02 96 79 50 50

Fidèle

ALIMENTS POUR CHIENS ET CHATS

**Spécialiste de la nutrition
des chiens et des chats**

FIDÈLE SAS - ZI de Grâces - 22200 GUINGAMP
Tél. 02 96 40 63 00 - contact@fidele.fr

dolmen®

Le vêtement taillé pour durer

ZA Rucœur - Pabu - BP 60348
22200 Guingamp Cedex
Tél. : 02 96 43 97 38
Fax : 02 96 43 95 94

www.dolmen-sa.fr
info@dolmen-sa.fr

Les Délices de la Mer

*Un savoir faire culinaire
Soupes / Rillettes de poissons / Sauces,
caviar de légumes ...*

ZA DES 4 VOIES - 22170 PLELO
Tél. : 02 96 79 53 70 / Fax : 02 96 79 53 79
contact@delicesdelamer.fr

performance
compétence
proximité
innovation

Nutréa

Une force pour l'élevage

Bretagne Sud : 08 11 22 81 23 Bretagne Nord : 08 10 81 81 82 Louvigné : 02 99 98 02 70

HEUX

assurances
courtier en assurances d'entreprises

L'assurance d'être bien conseillé

Immeuble La Vigie - 3, impasse de la vigie - 35418 Saint Malo Cedex
Tél. 02 99 81 22 52 - Fax 02 99 82 89 58 - contact@heux-assurances.com

Ets Cozigou

Fournisseur de Boissons

C10

SAS Cozigou
Toutes boissons
Le Lannec BP 50338
22200 Plouisy
Messagerie : contact@cozigou-sa.com

A Consommer avec Modération

Sites web, intranet, e-mailing, tablettes,
smartphones, e-commerces...

BeNew

web
communication

Un prestataire local pour votre site Internet

Création, logos, brochures, affiches, packaging...

BeNew

print
communication

1992
20 ans
2012

2 rue St-Sébastien 22200 Guingamp
tél. 02 96 44 45 22 fax 02 96 44 25 39
agbenew.com

Le billet de l'opposition Ger tu enep an Ti-kêr

GuingampMaG le Magazine d'actualités de Guingamp 17

La rigueur... une opportunité ?

Lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2012, Madame la Maire a accusé l'État d'être à l'origine des difficultés rencontrées par les collectivités locales (et donc les communes) pour bâtir leur budget.

Comment peut-on ignorer le contexte actuel caractérisé par la raréfaction des ressources publiques ? Tous, y compris les collectivités locales, nous avons, pendant des décennies, vécu au-dessus de nos moyens ; la rigueur s'impose et nous devons opérer des choix drastiques.

Est-il encore concevable d'emprunter pour financer des salles des fêtes tous les 3 km, des salles de sport dans toutes les communes quelle que soit leur taille, de construire des écoles alors qu'à quelques encablures certaines risquent de fermer ? Il est temps de revenir à la raison afin de ne pas prolonger cette gabegie d'argent public qui n'est autre que celui des contribuables. Une cure d'austérité est finalement une bonne chose si elle permet de stopper la frénésie de ces dernières années.

Elle rend encore plus pertinente le nécessaire redimensionnement des territoires aux réels besoins de la population, en évitant les doublons et par là même en optimisant les moyens financiers dont nous disposons. Tout milite, s'il fallait encore le prouver, en faveur de la refonte territoriale, qui se traduit, pour ce qui nous concerne, par la création du Grand Guingamp, ville centre d'une communauté d'agglomération élargie aux dimensions du pays.

Il est temps que les élus locaux prennent conscience de cette nécessité. □

L'équipe de la minorité au conseil municipal

L'Amicale cyclotouriste guingampaise

L'Amicale cyclotouriste guingampaise est affiliée à la Fédération française de cyclotourisme, à l'Office municipal de sport ainsi qu'à l'Office de tourisme de Guingamp. L'association propose un large éventail d'activités alliant tourisme et sport-santé, à l'exception de la compétition.

Qui roule au club ?

Nous sommes, en 2012, plus de 60 licenciés. Nous accueillons toutes les personnes, hommes et femmes, à partir de 18 ans. La moyenne d'âge au club est d'environ 56 ans. Beaucoup de nos glorieux aînés dépassent les 70 ans, preuve que notre activité préserve la santé.

À quelle vitesse roulons-nous ?

C'est souvent la grande crainte des nouveaux. N'ayez pas peur, toutes les allures sont représentées au club et que l'on aille à 15 km/h ou à 30 km/h, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accompagner.

Où roulons-nous ?

Nous construisons chaque année un calendrier détaillé qui nous fait visiter toutes les petites routes autour de Guingamp avec une aversion particulière pour les axes routiers encombrés.

Nous participons aux différentes manifestations organisées par les clubs et les organismes fédéraux.

La semaine fédérale du début août est un moment fort de la saison et nous sommes nombreux à nous y rendre.

D'autre part, de nombreuses concentrations de cyclotouristes ont lieu dans tout l'hexagone ainsi qu'à l'étranger. Nous disposons de toutes les informations pour que vous puissiez organiser vos séjours.

Quand roulons-nous ?

Les sorties "calendrier" ont lieu le samedi après-midi et le dimanche matin. D'autre part, nos nombreux retraités roulent en semaine et il est possible de trouver des compagnons de route.

Notre équipement :

Pour la bicyclette, il n'est pas nécessaire de posséder le dernier cri de la technologie pour venir rouler. Un bon vélo, doté si possible d'un triple plateau à l'avant (il y a des côtes en Bretagne), de garde-boues pour ne pas se crotter le derrière et ne pas éclabousser ses camarades, suffit amplement pour démarrer. Le plaisir venant, l'envie d'améliorer son équipement viendra tout seul.

N'hésitez pas à nous interroger pour mieux connaître notre association, le plaisir que nous avons à nous retrouver chaque semaine et la qualité de l'esprit convivial que nous avons à cœur de préserver.

Vous trouverez toutes les informations et les contacts sur le site : <http://acg.ffct.org/>



questions/réponses Goulennoù / respontoù

Vacances et loisirs à la portée de tous les budgets

Le mercredi 4 avril, de nombreux partenaires et organismes seront présents pour vous présenter les nombreux dispositifs existant qui permettent de réduire le coût des loisirs et des vacances : tickets loisirs, tickets sport, tickets CAF évason..., et pour vous présenter toutes leurs propositions de vacances, d'animations sportives, artistiques et culturelles (ACDASC Cap Sport, Centre de loisirs municipal, service jeunesse de Guingamp Communauté, Vacances et familles...). Autour d'un jus de fruit et d'un café convivial !

Forum organisé par le Centre social, le Centre communal d'action sociale et la Maison du Département le mercredi 4 avril de 14h à 18h au Centre social rue Hyacinthe Cheval : 02 96 43 71 35

Projet d'urbanisme des secteurs de la Gare et de La Chesnaye Information et appel à volontaires

Guingamp Communauté a récemment engagé une étude en vue d'aménager et d'urbaniser les "secteurs de la Gare et de La Chesnaye", compris entre la route de Corlay, le boulevard de la Marne, la rue Gambetta et la RN12. Le but est de construire de nouveaux logements, des activités, des services et d'améliorer les déplacements piétons et cycles en lien avec l'arrivée du TGV à la gare de Guingamp qui entraînera un gain de temps entre Paris et Guingamp de 43 min pour un temps de trajet ainsi ramené entre 2h23 et 2h26 de trajet. La gare de Guingamp, aujourd'hui 133^e gare de France en termes de trafic avec plus de 700 000 voyageurs, devrait accueillir plus d'1,1 millions de voyageurs en 2020 du fait des perspectives de développement liées à l'amélioration de l'offre TER et à l'arrivée de la LGV.

Guingamp Communauté souhaite associer les Guingampais(es) à cette étude, habitants ou non de ces secteurs, commerçants, promeneurs...

Vous êtes tous conviés pour participer à des réunions d'échanges qui se dérouleront en soirée d'avril à juin 2012. Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous tout simplement auprès de Guingamp Communauté jusqu'au 6 avril prochain :

02 96 13 56 56 ou amenagement@cc-guingamp.fr

Un courrier d'invitation vous sera ensuite adressé pour la 1^{re} réunion.

Ne ratez pas les rendez-vous électoraux en 2012

Le premier semestre de l'année 2012 est riche en élections : élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012 et élections législatives les 10 et 17 juin.

Les six bureaux établis sur Guingamp seront ouverts de 8h à 18h :

- Bureau de vote n°1 à la mairie - espace François Mitterrand
- Bureau de vote n°2 au collège Jacques Prévert
- Bureau de vote n°3 à l'école Diwan - rue Saint-Sauveur
- Bureau de vote n°4 à l'espace d'activités de Roudourou

Attention : le Bureau de vote n°5 habituellement situé à l'Espace sportif de La Madeleine est transféré exceptionnellement à l'école de La Madeleine pour cette année.

- Bureau de vote n°6 à l'école de La Chesnaye

L'année 2012 étant une année de refonte, chaque électeur recevra dans la première quinzaine de mars une nouvelle carte d'électeur. À défaut ou si votre carte électorale comportait une erreur, merci de bien vouloir le signaler rapidement au service citoyenneté de la mairie.

Pour pouvoir voter, vous devrez vous présenter dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur. Les personnes absentes de Guingamp le jour des élections peuvent faire établir, dès à présent, une procuration à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de leur domicile, résidence ou lieu de travail.



agenda Deiziataer

Mars

CULTURE

Du 3 mars au 15 avril Exposition "Visage(s) de l'Europe rurale" - Espace

François Mitterrand (Mairie)

Jeudi 22 mars 20h30 Conférence "En Avant de Guingamp : un siècle d'aventures"

par Jean-Michel Le Boulanger - Théâtre du Champ-au-Roy

Samedi 31 mars 15h Conférence musicale "Sonneurs noceurs, 500 ans d'histoire de la musique bretonne" par Roland Becker - Médiathèque

FOOTBALL

Vendredi 30 mars 20h L2 EAG/Arles Avignon - Roudourou

Samedi 31 mars 15h CFA2 EAG/Vitré - Stade Yves Jaguin

HANDBALL

Samedi 17 mars 19h Nationale 3 Guingamp/Olonnes - Corvaisier

Samedi 31 mars 19h Nationale 3 Guingamp/Niort - Corvaisier

Samedi 31 mars 21h Prénationale H Guingamp/Morlaix - Corvaisier

DIVERS

Mardi 20 mars (journée) Forum de l'emploi - Espace économique de Roudourou

Dimanche 25 mars 9h Départ de la Loco du Trieux - Manoir de Roudourou

Dimanche 25 mars (journée) Épreuve VTT jeunes - Bois de Castel-Pic

Samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril (journée) Salon de l'habitat et de l'automobile - Kergoz

Avril

CULTURE

Mardi 3 avril 20h30 Théâtre/concert "ROërgue" par le collectif GdRA - Théâtre du Champ-au-Roy

Samedi 28 avril 18h Conte chorégraphique et théâtral "L'Inouïte" par l'Eldorado,

Compagnie Joël Jouanneau - Théâtre du Champ-au-Roy

FOOTBALL

Samedi 14 avril 20h L2 EAG/Laval - Roudourou

Vendredi 20 avril 20h L2 EAG/Tours - Roudourou

Samedi 21 avril 16h CFA2 EAG/Mondeville - Stade Yves Jaguin

HANDBALL

Samedi 21 avril 19h Prénationale H Guingamp/Hennebont - Corvaisier

Samedi 28 avril 19h Nationale 3 Guingamp/Segré - Corvaisier

Samedi 28 avril 21h Prénationale H Guingamp/Fougères - Corvaisier

BASKET BALL

Dimanche 1^{er} avril 15h30 Prénationale F Guingamp/Gouesnou - Corvaisier

Dimanche 29 avril 15h30 Prénationale F Guingamp/Betton - Corvaisier

DIVERS

Samedi 7 avril 9h-12h Présentation du projet d'Agenda 21 lors d'un petit déjeuner

Développement durable dans le hall de la Médiathèque

Mardi 17 et mercredi 18 avril Cirque - Kergoz

Mercredi 25 avril (après-midi) Championnat d'athlétisme sports adaptés - Prieuré

Mai

CULTURE

Du 5 mai au 3 juin Exposition "Graines de cabanes" d'Eric Puyaret - Médiathèque

Du 23 au 27 mai "Petites scènes en ville" - spectacles, musique, conte... dans

différents quartiers de la ville

FOOTBALL

Vendredi 4 mai 20h L2 EAG/Le Mans - Roudourou

Samedi 5 mai 15h CFA2 EAG/Locminé - Stade Yves Jaguin

Dimanche 6 mai 15h D1 F EAG/Saint-Etienne - Saint-Brieuc

Vendredi 11 mai 20h L2 EAG/Clermont-Ferrand - Roudourou

Samedi 19 mai 15h CFA2 EAG/Saint-Malo - Stade Yves Jaguin

Samedi 26 mai 15h CFA2 EAG/Granville - Stade Yves Jaguin

Dimanche 27 mai 15h D1 F EAG/Soyaux - Saint-Brieuc

Votre concession **RENAULT DACIA** 



**Opérations
PORTES OUVERTES
du 15 au 19
mars 2012
ouvert le dimanche**

Véhicules neufs
Venez retrouver
la gamme complète
OVALIE
et venez jouer
au jeu de la clé

Véhicules d'occasions
Monospaces à
PRIX FUTÉS!



Après-vente
Jusqu'au 31 mars
TVA OFFERTE sur
freins, pneus et amortisseurs



ARCADIE Automobiles Guingamp

ZA, de Bel Orme - PLOUMAGOAR

www.arcadie-automobiles.fr

02 96 40 68 10

Assistance et dépannage **06 07 40 97 60**



Présent aux
Salons de l'Habitat à :
PAIMPOL :
17 et 18 mars
GUINGAMP :
31 mars et 1^{er} avril



**EXPOSITION
PERMANENTE**

Garage - Préau - Carport...

BOIS et BÉTON

Choisissez le Fabricant !



**NOUVEAU
GARAGE ET ABRI EN BÉTON**



EN BORDURE DE L'AXE RD8 - GUINGAMP-TRÉGUIER - ZA SQUIFFIEC **02 96 12 12 00**
leperon.creations@orange.fr - www.leperoncreations.com **06 47 39 89 04**

Sur la RN12, au niveau de Kernillien, prendre la sortie LANNION et suivre la direction TRÉGUIER

Demandez votre carte
BASSE-COUR'
 Collector

Elle est **GRATUITE !**

Votre fidélité récompensée !!

1 sac d'aliment BASSE-COUR 25 kg

GRATUIT*

* Pour 12 sacs d'aliment basse-cour 25 kg achetés (référence lapin, poulet démarrage ou finition, poudeuse.

GAMM VERT GUINGAMP - Rond point de Pont Ezer
22200 GUINGAMP - Tél. : 02 96 40 68 40

www.gammvert2.fr
Gamm vert
le goût du jardin

PORTES OUVERTES DU 15 au 19 mars 2012 de 9H00 à 19H00, jusqu'à 22H00 le jeudi 15 mars*

Découvrez en avant première
CITROËN C4 AIRCROSS et CITROËN DS5 HYBRID4

Dégustation de crêpes et galettes samedi et dimanche après-midi.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

*Selon autorisation préfectorale **CITROËN**

Citroën Guingamp - SAS Socodia - ZI de Bellevue - 02 96 44 34 34

CETTE EAU VIENT DE LA NATURE...

... MAIS PAS SEULEMENT.

Produire une eau de qualité et accessible au plus grand nombre est un aspect essentiel de notre métier. Préserver les ressources, améliorer sans cesse la qualité des eaux de rivières, des lacs et du littoral l'est tout autant. Les eaux usées et pluviales sont ainsi collectées et dépolluées avant d'être rendues propres à la nature. Notre engagement : contribuer, avec les collectivités, à la protection de l'environnement et de la biodiversité.




POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT
 lyonnaise-des-eaux.fr

Sites web, intranet, e-mailing, tablettes, smartphones, e-commerces...

Un prestataire local pour votre site Internet

1992
 20 ans
 2012

BeNew web
 communication

2 rue St-Sébastien 22200 Guingamp
 tél. 02 96 44 45 22 fax 02 96 44 25 39
 agbenew.com



Intermarché SUPER

BRICO MARCHÉ

Partenaires de la vie locale

Netto
 HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE

Espace Commercial - SAINT-AGATHON - 22200 GUINGAMP